



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



MAZARS

Mazars
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège
France

IGE+XAO S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 juillet 2017
IGE+XAO S.A.
16, Boulevard Déodat de Séverac - 31770 Colomiers
Ce rapport contient 39 pages
Référence : CL - 174.121 RCC



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Mazars
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège
France

IGE+XAO S.A.

Siège social : 16, Boulevard Déodat de Séverac - 31770 Colomiers
Capital social : €. 5.497.030

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 juillet 2017

A l'Assemblée générale de la société IGE+XAO S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IGE+XAO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 29,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2017 et se décompose en 10,8 millions d'euros sur les « logiciels et développements », intégrant notamment les redevances acquises au titre de l'octroi de licences et la facturation du développement de fonctionnalités effectuées à la demande du client sur des produits du groupe, 13,6 millions d'euros sur les prestations de maintenance et de 5 millions d'euros sur les prestations de conseil et de formation.

Comme indiqué dans le paragraphe « chiffre d'affaires » de la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés :

- le chiffre d'affaires issu des nouvelles licences de logiciels est principalement composé de redevances acquises au titre de l'octroi de licences d'utilisation de logiciels, et est comptabilisé lorsque les quatre conditions énoncées dans la note annexe susvisée sont réunies, sous réserve que le Groupe n'ait pas d'autre obligation à acquitter ;
- le chiffre d'affaires issu de la vente de développements est principalement reconnu sur la base de récapitulatifs d'activités établis en accord avec le client lorsque les prestations sont rendues ;
- le chiffre d'affaires issu de la vente des prestations de maintenance est reconnu selon la méthode linéaire sur la durée du contrat ;
- le chiffre d'affaires issu des prestations de formation et de services est reconnu lorsque les prestations sont rendues.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires constituait un point clé de l'audit compte tenu de la diversité des prestations contractuelles fournies par le Groupe à ses clients et des jugements de la Direction sur la reconnaissance des ventes de développements.

Notre réponse

Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles de substances sur les comptes en eux-mêmes.

Nos travaux relatifs au contrôle interne ont notamment porté sur le processus de facturation et de comptabilisation du chiffre d'affaires. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par le Groupe et testé les contrôles clés identifiés, notamment ceux portant sur la réalisation et la facturation des prestations contractuelles au titre de la vente de logiciels, des prestations de développements et de formation, ainsi que ceux relatifs à la constatation des prestations de maintenance.

Nos contrôles de substances ont notamment consisté à :

- analyser, par sondage sur un échantillon de transactions, le respect des critères de comptabilisation des prestations facturées en fonction de leur nature ;
- tester, par sondage sur un échantillon de transactions, la réalité des prestations facturées notamment en s'appuyant sur des documents matérialisant l'acceptation du client des services fournis par le Groupe.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IGE+ XAO par l'Assemblée générale du 25 janvier 2008, pour le cabinet KPMG S.A. et du 27 janvier 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 juillet 2017, le cabinet KPMG S.A. était dans la 9^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 1^{ère} année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

IGE+XAO S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
30 novembre 2017

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Toulouse-Labège, le 30 novembre 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Christian Libéros
Associé

Labège, le 30 novembre 2017

Mazars



Erik Flamant
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

II. Comptes annuels consolidés

A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Ecarts d'acquisition (Note 3.1)	2 777	2 777	2 878
Immobilisations incorporelles (Note 3.2)	422	380	418
Immobilisations corporelles (Note 2.1)	1 168	1 125	1 039
Impôts différés actifs (Note 8.4)	803	837	1 010
Titres mis en équivalence (Note 4)	375	424	315
Autres actifs non courants (Note 6.1)	180	181	192
Total actifs non courants	5 725	5 725	5 852
Clients et comptes rattachés (Note 2.2)	8 105	7 404	7 064
Créances d'impôt (Note 8.3)	2 240	2 258	1 922
Autres actifs courants (Note 2.3)	1 351	1 459	1 233
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 6.2)	30 905	33 944	30 355
Total actifs courants	42 601	45 065	40 574
Total actif	48 326	50 790	46 426
Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Capital (Note 6)	5 497	5 497	5 497
Primes liées au capital	1 911	1 911	1 911
Réserves consolidées	19 148	23 250	19 609
Ecarts de conversion	(91)	(61)	49
Résultat de l'exercice	5 782	5 489	5 290
Total des capitaux propres du Groupe	32 247	36 086	32 356
Participations ne donnant pas le contrôle	496	449	452
Total Capitaux propres	32 743	36 535	32 808
Participation des salariés	412	344	309
Avantages au personnel (Note 9.5)	1 481	1 284	1 250
Dettes financières – part à long terme (Note 6.3)	264	337	419
Produits constatés d'avance – part à long terme (Note 2.5)	--	--	--
Impôts différés passifs (Note 8)	55	52	53
Autres passifs non courants (Notes 2.4)	413	413	343
Total passifs non courants	2 625	2 430	2 374
Dettes fournisseurs	748	716	797
Personnel et comptes rattachés	2 556	2 518	2 258
Produits constatés d'avance (Note 2.5)	7 327	6 441	5 967
Autres dettes : part à court terme	63	81	257
Dettes d'impôts (Note 9)	346	267	340
Dettes fiscales	1 649	1 430	1 294
Charges à payer et autres passifs courants	269	372	331
Total passif courants	12 958	11 825	11 244
Total capitaux propres et passifs	48 326	50 790	46 426

B. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Chiffre d'affaires (Note 2.6)	29 439	28 118	27 337
Autres produits d'exploitation (Note 2.8)	908	1 261	996
Produits des activités ordinaires	30 347	29 379	28 333
Autres services extérieurs	(6 558)	(6 293)	(6 174)
Charges de personnel (Note 9.2)	(14 940)	(14 688)	(14 175)
Impôts et taxes	(468)	(443)	(523)
Dotations aux amortissements et provisions	(434)	(606)*	(630)
Charges d'exploitation	(22 400)	(22 030)	(21 502)
Résultat opérationnel courant (Note 2.7)	7 947	7 349	6 832
Résultat opérationnel	7 947	7 349	6 832
Coût de l'endettement financier (Note 6.4)	384	380	408
Produits financiers (Note 6.4)	83	37	107
Charges financières (Note 6.4)	(190)	(43)	(32)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	8 224	7 723	7 315
Impôts exigibles et différés (Note 8)	(2 315)	(2 213)	(1 925)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées (Note 4)	(52)	2	(20)
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 857	5 512	5 370
attribuable aux :			
porteurs de capitaux propres de la société mère	5 782	5 489	5 290
participations ne donnant pas le contrôle	75	23	80
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 333 069	1 418 499	1 422 699
Résultat par action	4,05	3,87	3,72
Résultat dilué par action	4,34	3,87	3,72

C. Etat du résultat global

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	(30)	(110)	85
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID	(27)	61	(131)
Autres	(4)	--	(3)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(61)	(49)	(49)
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 857	5 512	5 370
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	5 796	5 463	5 321
Attribuables aux :			
- porteurs de capitaux propres de la Société	5 702	5 441	5 245
- Participations ne donnant pas le contrôle	94	22	76
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	5 796	5 463	5 321

D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 juillet 14	7 408	(36)	21 066	28 438	389	28 827
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Distribution de dividendes			(1 280)	(1 280)	(29)	(1 309)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		85	5 160	5 245	76	5 321
Impact retraitement sur actions propres			(27)	(27)	--	(27)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			(4)	(4)	--	(4)
Capitaux propres au 31 juillet 15	7 408	49	24 915	32 372	436	32 808
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Distribution de dividendes			(1 420)	(1 420)	(29)	(1 449)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(110)	5 551	5 441	22	5 463
Impact retraitement sur actions propres			(295)	(295)	--	(295)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			8	8	--	8
Capitaux propres au 31 juillet 16	7 408	(61)	28 759	36 106	429	36 535
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Distribution de dividendes			(2 030)	(2 030)	(27)	(2 057)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(30)	5 732	5 702	94	5 796
Impact retraitement sur actions propres			(7 564)	(7 564)	--	(7 564)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			33	33	--	33
Capitaux propres au 31 juillet 17	7 408	(91)	24 930	32 247	496	32 743

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Flux de trésorerie générés par l'activité :			
Résultat net part du Groupe	5 782	5 489	5 290
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Part des participations ne donnant pas le contrôle	77	22	80
Amortissements et provisions nettes des reprises	474	607	494
QP dans le résultat et dividendes reçus des sociétés MEE	52	(2)	20
Plus-value de cession nette	(14)	(12)	2
Variation des actifs et passifs courants :	305	(453)	(1 569)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	6 676	5 651	4 317
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(428)	(375)	(237)
Cessions d'immobilisations corporelles	31	13	--
Acquisition des immobilisations financières	(2)	(1)	(1)
Cessions des immobilisations financières	1	13	65
Trésorerie sur variation de périmètre	--	--	(156)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(398)	(350)	(329)
Dividendes versés	(2 057)	(1 450)	(1 309)
Contractions d'emprunts	--	--	231
Remboursements d'emprunts	(91)	(263)	(157)
Avances remboursées	--	--	(159)
Rachat d'actions propres	(7 530)	(287)	(27)
Intérêts financiers nets versés	384	380	408
Autres	--	4	(4)
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(9 294)	(1 616)	(1 017)
Variation de trésorerie brute	(3 016)	3 685	2 971
Incidences des variations de taux de change	(23)	(96)	63
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(3 039)	3 589	3 034
Trésorerie en début d'exercice	33 944	30 355	27 321
Trésorerie en fin d'exercice	30 905	33 944	30 355
Variation de trésorerie nette	(3 039)	3 589	3 034

F. Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO), de gestion du cycle de vie "Product Lifecycle Management" (PLM) et de simulation, dédiée à l'électricité. Ces logiciels ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique de tout type d'installation. Ce type de CAO/PLM est appelé "CAO/PLM Electrique".

Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris.

G. Principaux événements de la période

Dans le cadre de l'activation de ses programmes de rachat d'actions, la société a procédé sur l'exercice au rachat de 85 881 actions, représentant 6% du nombre d'actions composant le capital social, pour un montant de 7,5 millions d'euros. Au 31 juillet 2017, la société détient 6,7% d'actions auto-détenues.

La filiale de distribution indienne a été créée le 19 décembre 2016. Elle est entrée en activité au 1^{er} février 2017.

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Le dénouement est en attente. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017. Parallèlement, l'activité de la filiale malgache a été très fortement réduite. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros au 31 juillet 2017.

H. Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes consolidés de la société IGE+XAO et de ses filiales (« le Groupe ») clos au 31 juillet 2017 sont établis conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Conseil d'Administration a arrêté le 25 octobre 2017 les états financiers consolidés au 31 juillet 2017. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 26 janvier 2018.

Note 1. — Principes comptables généraux

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2017.

Il pourrait être concerné par les normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec ces clients » et IFRS 16 « Contrats de location » (norme non encore adoptée par l'Union Européenne), applicables respectivement au 1^{er} janvier 2018 et au 1^{er} janvier 2019, sans pour autant en attendre des effets significatifs sur ses comptes.

Concernant la norme IFRS 15, l'analyse de la comptabilisation des contrats à éléments multiples est notamment en cours d'analyse, sans représenter à ce stade un pourcentage significatif en termes de chiffre d'affaires consolidé.

Il n'est pas concerné par les normes suivantes:

- IFRS9 « Instruments financiers », applicable à compter du 1^{er} janvier 2018,
- les autres normes ou amendements de normes publiés et applicables au 1^{er} janvier 2017.

1.1 — Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de la Société comprend les comptes de la société IGE+XAO S.A. et de ses filiales. Les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 juillet de chaque année.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle directement ou indirectement. Le Groupe contrôle une entité lorsque ses liens avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient.

Les comptes des sociétés du Groupe contrôlées conjointement avec un nombre limité d'actionnaires autres en vertu d'un accord contractuel ainsi que les comptes des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence conformément à IFRS 11.

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	(1)
IGE+XAO au 31 juillet 2017							
In France							
IGE+XAO	SA	338 514 987	5 497 030 €	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers (31)	99,10%	99,10%	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	418 236 261	1 524 €	Paris (75)	100,00%	99,90%	IG
EHMS	SAS	492 213 384	430 000 €	Colomiers (31)	50,00%	50,00%	MEE
S2E Consulting	SAS	494 083 496	100 000 €	Blagnac (31)	49,90%	49,90%	MEE
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	65 000 €	Colomiers (31)	99,90%	99,90%	IG
A l'étranger							
IGE+XAO Allemagne*	GmbH	--	25 000 €	Mönchengladbach (Allemagne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Belgium	SPRL	--	18 600 €	Bruxelles (Belgique)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Do Brasil	Ltda	--	600 000 RS	San Jose de Campos (Brésil)	100,00%	100,00%	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerød (Danemark)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	--	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Grèce****	IKE	--	50 000 €	Thessalonique (Grèce)	99,00%	99,00%	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO India	Private Ltd	--	100 000 INR	Bangalore (India)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Italie	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Madagascar	SARL	--	50 000 000 AR	Antananarivo (Madagascar)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	--	400 000 DH	Casablanca (Maroc)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 151 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Nordic	A/S	--	500 000 DKK	Birkerød (Danemark)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Montréal (Canada)	99,90%	99,90%	IG
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	--	20 000 CHF	Biel/Bienne (Suisse)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Tunisie	SARL	--	20 000 DT	Tunis (Tunisie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Turquie***	Ltd	--	60 000 TL	Istanbul (Turquie)	75,00%	75,00%	IG
IGE+XAO UK	Ltd	--	100 £	Nuneaton (Angleterre)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO USA	Inc	--	10 USD	Dover (USA)	100,00%	100,00%	IG
PROSYST au 31 juillet 2017							
En France							
PROSYST	SAS	433 683 216	1 006 490 €	Templemars (59)	80,00	80,00%	IG
A l'étranger							
CESIAT	SARL	--	11 108 DH	Tanger (Maroc)	100,00	100,00%	IG

(1) IG : Intégration Globale

* I.G.E + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

** IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

*** IGE-XAO YAZILIM DAĞITIM LIMITED ŞİRKETİ

**** IGE+XAO HELLAS IKE (IGE+XAO ΕΛΛΑΣ ΙΚΕ)

1.2 — Estimations de la Direction du Groupe

L'établissement des comptes consolidés, conformément au référentiel IFRS, exige que la Direction du Groupe retienne des hypothèses et fasse des estimations qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice ainsi que sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés. Ces estimations sont effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives au regard des états financiers du Groupe incluent principalement l'estimation de la valeur recouvrable du goodwill, la détermination de la juste valeur et de la durée d'utilité des actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés. Les résultats réels de ces transactions peuvent être différents de ceux issus des estimations de la Direction du Groupe.

1.3 — Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Note 2. — Eléments relatifs à l'exploitation

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût et amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions).

Les aménagements sont amortis sur la plus courte durée de vie de l'actif ou la durée restante du contrat de location.

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Provision pour dépréciation des comptes clients

La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Provision pour risques et charges

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. Une provision est comptabilisée en tant que passif lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre les obligations actuelles (légales, contractuelles ou implicites) du Groupe résultant d'événements passés. Si le montant ne peut être estimé de manière suffisamment fiable ou s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, les passifs éventuels correspondants sont présentés dans les notes aux comptes consolidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'IGE+XAO provient d'une part des nouvelles licences d'utilisation de logiciels, des licences périodiques, des prestations de maintenance qui comprennent des mises à jour et un support technique et des autres ventes correspondant d'une part aux développements de fonctionnalités supplémentaires sur les produits standards effectués à la demande des clients et d'autre part à des prestations de services et autres. Le chiffre d'affaires est présenté net des impôts et taxes collectés auprès des clients et reversés aux autorités gouvernementales.

Le chiffre d'affaires issu des nouvelles licences de logiciel représente les redevances acquises au titre de l'octroi aux clients de licences d'utilisation des logiciels d'IGE+XAO, comprenant à la fois les licences à durée indéterminée ou déterminée. Il est comptabilisé lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies et sous réserve que le Groupe n'ait pas d'autre obligation à acquitter :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord avec le client,
- la livraison et l'acceptation du logiciel ont eu lieu,
- le montant du chiffre d'affaires et du coût afférent peut être déterminé de façon fiable,
- les avantages économiques de la transaction (recouvrement) reviendront au Groupe.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

Le chiffre d'affaires se rapportant à la vente de licence de logiciels par le biais de distributeurs est comptabilisé lorsque le Groupe reçoit la preuve de l'existence d'une vente à un client final et à condition que les critères préalables à la comptabilisation aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de maintenance correspond aux redevances associées à la vente des mises à jour périodiques des produits, lorsqu'elles sont disponibles, ainsi qu'à la mise à disposition du client d'un service d'assistance. Le contrat de maintenance peut être renouvelé par le client au terme de chaque durée fixée initialement par tacite reconduction ou par nouvelle commande. Le chiffre d'affaires des prestations de maintenance est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des autres ventes de logiciels comprend principalement le développement de fonctionnalités effectuées à la demande du client sur des produits standards. Il est comptabilisé lorsque le service est rendu sur la base de récapitulatifs d'activité.

Les licences périodiques ont en général une durée de moins d'un an et les redevances associées sont comptabilisées linéairement sur la durée de la licence. Le chiffre d'affaires issu de contrats à éléments multiples, c'est-à-dire incluant généralement des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des contrats de maintenance vendus, est ventilé entre chaque élément du contrat en utilisant principalement la méthode résiduelle s'appuyant sur la juste valeur des éléments non livrés. Les éventuelles remises sont appliquées aux éléments livrés, généralement des licences d'utilisation.

Le chiffre d'affaires des prestations de services et autres comprend principalement des honoraires de conseil et de formation. Les services qui ne requièrent généralement pas d'importantes modifications des logiciels sont comptabilisés séparément tant qu'ils ne sont pas essentiels au fonctionnement des logiciels. Le chiffre d'affaires services est comptabilisé lorsque les services sont rendus.

Résultat opérationnel

Il se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents.

2.1 — Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2017 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2014	251	211	573	1 035
Acquisitions	--	86	160	246
Acquisitions - variation de périmètre	--	--	(2)	(2)
Cessions	--	(108)	(47)	(155)
Dotation de la période	(20)	(91)	(129)	(240)
Dotation - variation de périmètre	--	--	--	--
Reprise de la période	--	105	47	152
Reclassements	--	(11)	11	--
Effet de conversion	--	2	1	3
Valeurs nettes au 31 juillet 2015	231	195	613	1 039
Acquisitions	1	111	225	337
Acquisitions - variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(38)	(106)	(144)
Dotation de la période	(20)	(83)	(138)	(241)
Dotation - variation de périmètre	--	--	--	--
Reprise de la période	--	37	106	143
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	(2)	(5)	(1)	(8)
Valeurs nettes au 31 juillet 2016	210	217	698	1 125
Acquisitions	2	71	265	338
Acquisitions - variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(43)	(128)	(171)
Dotation de la période	(20)	(86)	(154)	(260)
Dotation - variation de périmètre	--	--	--	--
Reprise de la période	--	43	94	137
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	1	--	(2)	(1)
Valeurs nettes au 31 juillet 2017	193	202	772	1 168

2.2 — Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Clients et comptes rattachés bruts	8 473	7 947	7 632
Dépréciation des créances Clients	(368)	(543)	(568)
Clients et comptes rattachés nets	8 105	7 404	7 064

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Provision à la date d'ouverture	543	568	632
Dotations de la période	110	92	157
Reprises utilisées en cours de période	(242)	(68)	(126)
Reprises non utilisées en cours de période	(43)	(47)	(95)
Variation de change	--	(2)	--
Provision à la date de clôture	368	543	568

2.3 — Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit:

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Stock et en-cours	129	235	224
Avances et acomptes	47	39	25
Créances sociales	44	26	25
Créances fiscales	420	445	341
Charges constatées d'avance	544	554	472
Autres	167	160	146
Total	1 351	1 459	1 233

2.4 — Autres passifs non courants

Ce poste s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Provision pour litiges	290	290	190
Autres provisions	123	123	153
Total	413	413	343

Il s'agit de provisions pour litiges commercial (40K€), social (250 K€) et de provisions pour risques (123 K€).

La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 juillet 2017 sous forme de provision.

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)
Provision au 31 juillet 2014	167
Dotations	176
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2015	343
Dotations	100
Reprises utilisées	
Reprises non utilisées	(32)
Variation de change	2
Provision au 31 juillet 2016	413
Dotations	--
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2017	413

Le complément de provision de la période se rapporte à un risque prud'homal.

2.5 — Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 7,3 M€ au 31 juillet 2017, 6,4 M€ au 31 juillet 2016 et 6,0 M€ au 31 juillet 2015. Ils correspondent à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires.

2.6 — Chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes se présente de la façon suivante :

31 juillet 2017	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	9 957	385	491	10 833
Maintenance	13 267	286	25	13 578
Formation et autres services	4 946	52	30	5 028
Total	28 170	723	546	29 439

31 juillet 2016	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	10 031	334	358	10 723
Maintenance	12 367	265	32	12 664
Formation et autres services	4 355	355	21	4 731
Total	26 753	954	411	28 118

31 juillet 2015	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	7 933	505	233	8 671
Maintenance	11 914	263	29	12 206
Formation et autres services	6 367	77	16	6 460
Total	26 214	845	278	27 337

La répartition du chiffre d'affaires détaillée ci-avant n'est pas liée à la notion de segment d'activité telle que décrite dans la note 2.7.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle du Groupe qui enregistre la transaction et non pas en fonction de la zone géographique du client utilisateur final. Ainsi, le chiffre d'affaires des zones Amérique et Asie n'est pas pleinement représentatif de l'activité des sociétés du Groupe sur ces continents, qui est dans les faits plus élevée.

Le chiffre d'affaires logiciels et développements se compose des revenus issus:

- des licences,
- des mises à jour de produits hors maintenance,
- de développements de fonctions liées aux logiciels du Groupe.

2.7 — Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	19 836	18 875	18 929
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	9 603	9 243	8 408
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	29 439	28 118	27 337
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés françaises	5 159	4 580	4 234
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés étrangères	2 788	2 769	2 597
Résultat opérationnel courant contributif*	Groupe	7 947	7 349	6 831

*avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	3 188	3 163	3 351
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	2 537	2 562	2 501
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	5 725	5 725	5 852

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Investissements	Sociétés françaises	283	147	85
Investissements	Sociétés étrangères	191	228	152
Investissements	Groupe	474	375	237
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	330	478	379
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	157	128	252
Dotation aux amortissements	Groupe	487	606	631

2.8 — Produits d'exploitation

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat. Il est imputé en déduction de l'impôt sur les sociétés sur le plan fiscal. Il s'élève à 896 K€ en 2016/2017 ; son montant était de 1 206 K€ en 2015/2016, dont 206 K€ correspondant à un rattrapage de CIR. Ce rattrapage de CIR a fait l'objet post-clôture d'un remboursement du Ministère de la Recherche à hauteur de 116 K€, le solde a été porté dans la déclaration du CIR 2015.

Crédit Impôt recherche en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Crédit impôt recherche	896	1 206	890
Total	896	1 206	890

Note 3. — Actifs incorporels

Principes comptables

Les frais de recherche et de développement

Ils correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité. Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés, à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui sont alors immobilisés. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans. Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition indépendamment des intérêts minoritaires. Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs éventuels à la date d'acquisition. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net réévalué constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est comptabilisé :

- lorsqu'il est négatif, en résultat,
- lorsqu'il est positif, à l'actif du bilan, dans la rubrique écarts d'acquisition lorsque la société acquise est intégrée globalement ou dans la rubrique titres mis en équivalence lorsque la société acquise est mise en équivalence.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les 12 mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Lors de la première adoption des normes IFRS, IGE+XAO a choisi de ne pas retraiter les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Les écarts d'acquisition à cette date correspondent à la valeur nette des amortissements antérieurement pratiqués.

Le dernier regroupement d'entreprise a eu lieu en 2014 et a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 révisée entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Perte de valeur et valeurs recouvrables des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des actifs corporels

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs immobilisés », les écarts d'acquisition et l'ensemble des actifs immobilisés font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Les indices de perte de valeur proviennent des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe.

Les tests de dépréciation consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables des immobilisations corporelles, incorporelles et des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés sont au moins égales à leur valeur nette comptable. Dans le cas contraire, une dépréciation est constatée en résultat et la valeur nette comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à sa valeur d'utilité. Chaque société du périmètre de consolidation constitue une unité génératrice de trésorerie car c'est le plus petit ensemble ayant des entrées et sorties de trésorerie indépendantes et cernables.

La valeur d'utilité est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 9,6% (8,8% au 31 juillet 2016) et un taux de croissance long terme de 1,5% (1,5% au 31 juillet 2016). Le taux d'actualisation retenu est calculé selon la même méthode exercice après exercice. Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

Lorsqu'une unité génératrice de trésorerie doit être dépréciée, la dépréciation est d'abord imputée sur l'écart d'acquisition, puis, le cas échéant, sur les autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie au prorata de leur valeur nette comptable. Les dépréciations peuvent être reprises à l'exception de celles relatives aux écarts d'acquisition.

Autres immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des relations clients, des marques et des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

3.1 — Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	IGE+XAO Nordic	PROSYST	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 14	462	111	231	1 279	852	18	2 953
Acquisitions	--	--	--	--	(75)	--	(75)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 15	462	111	231	1 279	777	18	2 878
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	(101)	--	(101)
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 16	462	111	231	1 279	676	18	2 777
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 17	462	111	231	1 279	676	18	2 777

Les tests effectués au titre de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs immobilisés » n'ont pas donné lieu à dépréciation au 31 juillet 2017. Au titre de ces mêmes tests, une perte de valeur de l'écart d'acquisition se rapportant à la filiale Prosyst avait été constatée pour un montant de 101 K€ au 31 juillet 2016. La sensibilité de la dépréciation est appréciée en fonction de la variation du taux d'actualisation.

3.2 — Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 juillet 2017 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Licences, logiciels, marques	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2014	248	--	113	--	361
Acquisitions	--	--	106	6	112
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	(1)	--	(1)
Reprise de la période	--	--	1	--	1
Dotation de la période	--	--	(55)	--	(55)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2015	248	--	164	6	418
Acquisitions	--	--	25	15	40
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	(28)	--	(28)
Reprise de la période	--	--	28	--	28
Dotation de la période	--	--	(75)	--	(75)
Reclassement	--	--	6	(6)	--
Effet de conversion	--	--	(3)	--	(3)
Valeurs nettes au 31 juillet 2016	248	--	117	15	380
Acquisitions	--	--	49	58	107
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--
Dotation de la période	--	--	(65)	--	(65)
Reclassement	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2017	248	--	101	73	422

Note 4. — Eléments relatifs aux titres

Principes comptables -- Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité, telle que définie au paragraphe précédent, et la juste valeur nette des coûts de transaction.

Les comptes des sociétés mis en équivalence s'analysent comme suit :

Société mise en équivalence en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
EHMS SAS			
% de détention IGE+XAO	50%	50%	50%
Total actif	758	807	329
Chiffre d'affaires	1 072	1 170	901
Résultat net	(60)	115	59
S2E Consulting			
% de détention IGE+XAO	50%	50%	50%
Total actif	307	305	359
Chiffre d'affaires	228	271	390
Résultat net	31	(113)	(151)

Note 5. — Capital social et résultat par action

Principes comptables

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

5.1 — Capital social

Le capital social est constitué de 1 427 800 actions de valeur nominale de 3,85 euros. La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

5.2 — Actions auto-détenues

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 juillet 2017 s'élève à 94 731 actions IGE+XAO.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève respectivement à 8 153 K€ au 31 juillet 2017, 590 K€ au 31 juillet 2016 et 294 K€ au 31 juillet 2015. Au cours de ces exercices, les variations proviennent de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions et des mouvements au sein du contrat de liquidité.

5.3 — Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	5 782	5 489	5 290
Nombre moyen pondéré d'actions (en euros par action)	1 427 800	1 427 800	1 427 800
Résultat net par action	4,05	3,84	3,70
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres (en euros par action)	1 333 069	1 418 499	1 422 699
Résultat net de base par action	4,34	3,87	3,72
Résultat dilué par action	4,34	3,87	3,72

Principes comptables

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois. Les titres de participation sont qualifiés de titres disponibles à la vente. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en Autres éléments du résultat global.

Leur juste valeur est déterminée sur la base soit du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés soit à leur coût d'acquisition. Lorsque la perte latente enregistrée en capitaux propres est représentative d'une baisse significative ou prolongée, alors son montant est comptabilisé en résultat.

À la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé, composés ou de couverture et ne recourt pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de décomptabilisation.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements, liquides, présentant un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement et sont présentés sur la ligne Emprunts et Dettes financières au Passif du bilan.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières court terme ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs courants.

Toute différence entre le montant enregistré et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Coût de l'endettement

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période.

6.1 — Titres et autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Dépôts et cautionnements	Titres	Avances remboursables — à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2014	281	--	--	281
Acquisitions	27	1	--	28
Acquisitions – variation de périmètre	1	--	--	1
Remboursement	(92)	--	--	(92)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Reclassements	(26)	--	--	(27)
Effet de conversion	(2)	2	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2015	189	3	--	192
Acquisitions	4	2	--	6
Acquisitions – variation de périmètre	--	--	--	--
Remboursement	(17)	--	--	(17)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2016	176	5	--	181
Acquisitions	--	1	--	1
Acquisitions – variation de périmètre	--	--	--	--
Remboursement	(2)	--	--	(2)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2017	174	6	--	180

Le Groupe ne détient plus de participation sans exercer d'influence notable ou de contrôle dans les sociétés concernées.

6.2 — Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie a été investie principalement sur des comptes à terme d'une durée variant de 2 mois à 60 mois et sur des Bons à Moyen Terme Négociables d'une durée variant de 10 mois à 60 mois. Au 31 juillet 2017, les placements correspondent uniquement à des comptes à terme.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées sur les comptes à terme ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé.

Les taux des BMTN sont indexés soit à l'EURIBOR 3 mois, à l'EURIBOR 6 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées de 6 mois à 2 ans. Les intérêts sont versés trimestriellement ou semestriellement.

6.3 — Dettes financières – Part à long terme

Elles se présentent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Emprunts – Part à plus d'un an	--	--	20
Dettes financières – Part à plus d'un an	264	337	399
Total	264	337	419

6.4 — Produits et charges financiers

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Coût de l'endettement financier net	384	380	408
Résultat net de change	(84)	3	33
Autres produits financiers	--	35	74
Autres charges financières	(23)	(43)	(32)
Total	277	375	483

Note 7. — Instruments financiers

Principes comptables – Actualisation des créances, dettes et provisions – Les créances et dettes sont comptabilisées pour leurs montants actualisés lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle.

Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

7.1 — Juste valeur des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

En milliers d'euros	31 juillet 2017		31 juillet 2016		31 juillet 2015	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	8 473	8 473	7 947	7 947	7 632	7 632
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 905	30 905	33 944	33 944	30 355	30 355
Dettes financières – Part à long terme	264	264	337	337	419	419
Dettes fournisseurs	748	748	716	716	797	797

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

7.2 — Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

7.3 — Créances clients échues et non dépréciées

Créances clients en milliers d'euros et en TTC	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Créances non échues	5 380	4 551	4 821
Créances échues et non dépréciées < 60j	1 791	1 896	1 471
Créances échues et non dépréciées > 60j	934	957	773
Créances échues et dépréciées	368	543	567
Total	8 473	7 947	7 632

7.4 — Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

Note 8. — Eléments relatifs à l'impôt sur les sociétés

8.1 — Impôts sur les résultats

Ils se présentent ainsi :

Charge d'impôt en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Impôts exigibles	2 285	2 095	1 858
Impôts différés	30	139	81
Crédit d'impôt	--	(21)	(14)
Charge d'impôt	2 315	2 213	1 925

8.2 — Charges d'impôts

La charge d'impôt attendue correspond au produit du résultat avant impôt par le taux normal d'imposition de chaque filiale.

Le taux théorique d'imposition résulte de la division du montant de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé avant impôt. En cas de variation du taux d'imposition par rapport au taux normal, l'impact est pris en compte sur la ligne « Différence de taux d'imposition ».

La charge globale d'impôts au 31 juillet 2017 s'élève à 2 315 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

Charge d'impôt en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Résultat avant impôts (en base)	7 327	6 491	6 425
Charge d'impôt du groupe*	2 315	2 212	1 925
Charge d'impôt attendue	2 522	2 234	2 212
Ecart sur impôt	(207)	(21)	(287)
<u>Filiales françaises</u>			
Différence de taux d'imposition	(50)	(43)	(43)
Crédit d'impôts autres que le CIR	(73)	(62)	(50)
Sursis ou franchises d'imposition	--	--	21
Compléments d'imposition	25	59	62
Régime Mère et filiales	--	47	17
Pertes de valeur sur IDA et E/A	--	226	--
Actualisation au taux de 28% de la QP LT / IDA et de la PIDR	98	--	--
Différences permanentes sur :			
Provisions, charges et amortissements non déductibles	46	25	17
Autres	--	(4)	15
<u>Filiales étrangères</u>			
Différence de taux d'imposition	(245)	(284)	(243)
Sursis ou franchises d'imposition	(32)	(24)	(36)
Autres différences permanentes	24	39	(17)
Total	(207)	(21)	(287)

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

Au 31 juillet 2017, suite à la suppression de la taxe additionnelle de 3% sur les dividendes, un produit d'impôt a été comptabilisé afin de neutraliser l'impact de cette taxe, payée par imputation sur l'acompte d'impôt qui a suivi la date de versement du dividende relatif à l'exercice clos au 31 juillet 2016. Dans l'attente du dépôt effectif des réclamations contentieuses sur les exercices ouverts et par prudence, aucun autre produit d'impôt n'a à ce stade été constaté pour les exercices précédents.

8.3 — Créances d'Impôt sur les sociétés au bilan

Elles se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Créances d'impôt à recevoir	2 240	2 258	1 922
Total	2 240	2 258	1 922

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

(en milliers d'euros)	31 juillet 2017
Impôt français du au titre de l'exercice :	(1 624)
Acomptes versés :	1 425
CIR 2016 à imputer sur l'impôt :	1 006
CIR 2015 et 2014 reportables :	446
CIR des 7 premiers mois 2017:	494
CICE 2016 à imputer sur l'impôt :	169
CICE 2015 et 2014 reportables :	54
CICE des 7 premiers mois 2017:	112
Autres crédits d'impôts France :	20
Autres crédits filiales étrangères	138
Total	2 240

8.4 — Impôts différés au bilan

Principes comptables – Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires, est probable. Les impôts différés sont déterminés en fonction des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit au 31 juillet 2017 :

(en milliers d'euros)	Actif	Passif	Impôts différés nets
Passif	803	55	748

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	411	34,43%	142
Relations clients contractuelles	248	24,00%	(55)
Provision retraite	1 442	28,92%	417
Provision retraite filiales étrangères	38	10,00%	3
Pertes (ID actifs sur pertes)	575	29,90%	172
Autres provisions	110	34,43%	38
Autres décalages social / fiscal France			13
Autres décalages social / fiscal Etranger			18
Total			748

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit au 31 juillet 2016 :

(en milliers d'euros)	Actif	Passif	Impôts différés nets
Passif	838	52	786

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	344	34,43%	118
Relations clients contractuelles	248	24,00%	(55)
Provision retraite	1 283	32,00%	410
Pertes (ID actifs sur pertes)	575	34,43%	198
Autres provisions	110	34,43%	38
Autres décalages social / fiscal France			30
Autres décalages social / fiscal Etranger			47
Total			786

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit au 31 juillet 2015 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	309	34,43%	106
Relations clients contractuelles	248	24,00%	(55)
Provision retraite	1 250	34,43%	430
Pertes (ID actifs sur pertes)	981	34,43%	338
Autres provisions	110	34,43%	38
Autres décalages social / fiscal France			74
Autres décalages social / fiscal Etranger			26
Total			957

Note 9. — Effectifs, rémunérations, CICE et avantages au personnel

9.1 — Effectifs

Effectif Equivalent Temps Plein moyen sur l'exercice	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
France	126	125	126
Etranger	235	237	254
Total	361	362	380

** comprenant les sociétés dont le capital social est détenu à plus de 75% par IGE+XAO SA – hors effectif des sociétés dont les comptes sont intégrés par mise en équivalence*

9.2 — Frais de personnel

(En milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
France	8 178	8 035	7 702
Etranger	6 762	6 653	6 473
Total	14 940	14 688	14 175

Principes comptables – Les frais de personnel incluent les rémunérations, les salaires, les charges sociales et patronales, les charges de participation pour les sociétés françaises ainsi que les indemnités dues ou payées (congrés, retraite,...).

9.3 — Rémunérations des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et autres avantages assimilés accordés aux membres du Comité de direction et à ceux du Conseil d'administration se présentent de la façon suivante:

Rémunérations et autres avantages assimilés en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Rémunérations brutes – partie fixe	324 750	322 126	316 907
Rémunérations brutes – partie variable	108 996	108 085	106 851
Avantages en nature	43 829	42 871	40 953
Jetons de présence	6 600	6 600	6 600
Stock-options	--	--	--
Total	486 775	479 682	471 312
Indemnités de départ en retraite	222 014	205 048	189 470

Le nombre de dirigeants, membres du Comité de Direction, s'élève à deux. Seuls les administrateurs qui ne sont pas membres du Comité de Direction perçoivent des jetons de présence, ils sont au nombre de trois.

9.4 — Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)

Principes comptables – Au sein des sociétés françaises du Groupe, un produit à recevoir au titre du Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi (CICE) est alloué par l'Etat au soutien de l'investissement et de la croissance en France et comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. L'assiette de calcul correspond aux rémunérations comprises entre 1 et 2,5 fois le SMIC. Le taux applicable s'élève à 7% (contre 6% en 2016 et en 2015). Ce traitement conduit à prendre en compte les versements ainsi que les passifs comptabilisés au titre des rémunérations éligibles, c'est-à-dire des rémunérations soumises aux cotisations sociales : salaires, primes, avantages en nature, etc. En revanche, les sommes liées à l'intéressement ou à la participation en sont exclues.

Conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des Normes Comptables, le CICE est comptabilisé dans un sous compte de charges de personnel. Le même traitement a été retenu dans les comptes consolidés.

Le montant du CICE se rapportant à l'exercice clos au 31 juillet 2017 et comptabilisé en produits de l'exercice s'élève à 178 763 euros (167 507 euros au 31 juillet 2016).

9.5 — Provision pour retraites

Principes comptables – Selon les usages et droits des pays, le Groupe est engagé dans des programmes de retraite d'aménagement de fin de carrière. Concernant les régimes de base et autres régimes à prestations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les obligations conventionnelles en France, en Pologne et en Bulgarie prévoient des indemnités spécifiques.

La dette relative à l'engagement net de la société concernant les salariés est comptabilisée au passif du bilan en Provisions pour retraite et autres avantages. Pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement de chaque régime de retraite, le Groupe utilise la méthode rétrospective qui consiste à projeter le salaire de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte de l'espérance de vie, de la mortalité ainsi que d'hypothèses portant sur l'évolution des salaires, du taux de rotation du personnel et l'âge de départ à la retraite. Les engagements ainsi déterminés sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme et d'une durée correspondant à la durée estimée du régime évalué.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel en fin d'exercice correspondant à la somme des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de l'exercice ainsi que l'incidence des modifications éventuelles de régime sur les années antérieures ou l'incidence de nouveaux et de la charge ou produit d'intérêts. Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés en capitaux propres.

(En milliers d'euros)	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
France	1 442	1 281	1 247
Etranger	39	3	3
Total	1 481	1 284	1 250

Les engagements de retraite des sociétés françaises (32,9% des effectifs du Groupe) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Hypothèses en %	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Taux d'actualisation	1,70%	1,75%	1,75%
Taux de progression des salaires	1,50%	1,50%	1,50%

Les variations d'un exercice à l'autre s'analysent comme suit :

Analyse de la dette actuarielle en milliers d'euros	31 juillet 2017	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Dette actuarielle en début de période :	1 281	1 247	912
Changement de périmètre	--	--	124
Coût normal	92	90	77
Intérêts sur la dette actuarielle	22	20	24
Amortissement du coût des services passés	--	--	--
Ajustement	--	--	9
Pertes et gains actuariels générés	47	(76)	101
Dette actuarielle en fin de période	1 442	1 281	1 247

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (21,9% des effectifs du Groupe – 4 K€) ont été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 1,75 %
- ✓ Taux de progression des salaires : 3%

Les engagements de retraite de la filiale bulgare (13,6% des effectifs du Groupe – 34 K€) ont été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 1,70%
- ✓ Taux de progression des salaires : 5%

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Note 10. — Exposition aux risques de marché

10.1 — Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères. Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro.

La position du Groupe au 31 juillet 2017 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	5 822	1 468	25 282	478	3 811	140 887
Total des dettes et provisions	2 002	239	6 766	84	1 094	101 439
Position nette avant gestion	3 820	1 229	18 516	394	2 717	39 448
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	3 820	1 229	18 516	394	2 717	39 448
Taux clôture	4,2973	1,9567	7,4389	2,5376	10,8760	3490,1396
	16 416	2 405	137 739	1 000	29 550	137 679
Position nette globale en €						028
Impact en € d'une variation d'1 centime d'euros	38	12	185	4	27	394

En milliers	Dollar américain	Dollar canadien	Franc suisse	Livre sterling	Livre turque	Renminbi chinois
	USD	CAD	CHF	GBP	TKN	RMB
Total Actif	295	1 047	223	168	328	4 145
Total des dettes et provisions	143	923	69	71	496	2 605
Position nette avant gestion	152	124	154	97	-168	1 540
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	152	124	154	97	-168	1 540
Taux clôture	1,0877	1,4482		0,8668	3,8408	7,5036
	165	180	167	84	-645	11 556
Position nette globale en €						
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	2	1	2	1	-2	15

En milliers	Réal Brésilien BRL	Roupie indienne
Total Actif	647	1 264
Total des dettes et provisions	159	387
Position nette avant gestion	488	877
Position hors bilan	--	--
Position nette après gestion	488	877
Taux clôture	3,51935	70,29451
Position nette globale en €	1 717	61 648
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	5	9

L'analyse des risques est présentée dans le rapport de gestion.

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne, marocaine et brésilienne du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

10.2 — Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2017, le solde d'emprunt à plus d'un an est non significatif au sein des sociétés du Groupe. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise pas d'instrument dérivé de taux.

10.3 — Risque sur équivalents de trésorerie

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

10.4 — Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

10.5 — Risque de liquidité

L'endettement du Groupe auprès des établissements bancaires et financiers n'est pas significatif (264 K€ au 31 juillet 2017) ; IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie qui permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Note 11. — Engagements hors bilan

Ils s'analysent comme suit :

Engagements donnés En milliers d'euros	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Caution bancaire au bénéfice de Mayridis	100	---	100
Engagements immobiliers	2 931	783	2 148
Total	3 031	783	2 248

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société et de ses filiales (circularisation de tiers, suivi juridique,...).

Ces dernières ont recours principalement à des locations simples qui n'appellent pas à ce jour d'autres commentaires selon les critères définis par les normes comptables en vigueur.

La présentation qui est faite des engagements hors bilan dans les annexes d'IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau moyen d'accès à la formation est mis en place par le biais du compte personnel de formation (CPF). Le CPF remplace le droit individuel à la formation (DIF) ; les salariés conservent jusqu'au 31 décembre 2020 leurs heures de formation acquises antérieurement. Le nombre d'heures cumulées au titre du DIF, acquis par les salariés au 31 décembre 2014, s'élève à 1 360 heures. Le CPF est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante.

Note 12. — Regroupements d'entreprise et transactions avec les parties liées

12.1 — Regroupement d'entreprises

S2E Consulting et EHMS

Suite à l'application des normes IFRS 10,11,12, les deux filiales du Groupe en contrôle conjoint, EHMS et S2E Consulting, sont consolidées par mise en équivalence depuis 2014.

IGE+XAO India

La filiale de distribution indienne a été créée le 19 décembre 2016. Elle est entrée en activité au 1^{er} février 2017.

12.2 — Transactions avec les parties liées

Les parties liées au Groupe IGE+XAO ont été définies conformément à la norme IAS24 et sont présentées ci-après:

Rémunération des dirigeants

Monsieur Alain DI CRESCENZO est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction et reçoit une prime annuelle de bilan et une prime pour déplacements fréquents à l'étranger. Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de

travail depuis le 1^{er} août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social. Il ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Charles BAUDRON est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2011 (et le 29 janvier 2016) sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain DI CRESCENZO percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain DI CRESCENZO est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été arrêtés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Monsieur Jean BAUDRON (démissionnaire lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 décembre 2016), Madame Corinne DE PRADIER D'AGRAIN, Madame Anne VARON et Monsieur Pierre REVEL-MOUROZ sont Administrateurs non rémunérés de la société IGE+XAO SA et peuvent percevoir à ce titre des jetons de présence.

Transactions avec les filiales

Il s'agit de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats de prestations techniques;
- Achats de biens et de services;
- Redevances versées;
- Avances en comptes courants octroyés

Avec la SCI BDG

Les sociétés françaises qui ont leur siège social en France à Colomiers (31) résident depuis juin 2014 dans un même bâtiment qui appartient à une SCI détenue par Monsieur Alain DI CRESCENZO, Monsieur Charles BAUDRON et une tierce personne. La valeur locative a été analysée au moyen de deux expertises indépendantes comme conforme au marché local.

Autres transactions avec les Administrateurs, Dirigeants ou autres :

A la connaissance de la société, il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

I. Evénements post-clôture

Dans le cadre de l'activation de ses programmes de rachat d'actions, la société a procédé au mois d'août 2017 au rachat de 31 044 actions, représentant 2,2% du nombre d'actions composant le capital social et pour un montant de 3,1 millions d'euros. Au 31 octobre 2017, la société détient 8,8% d'actions auto-détenues.

Le 8 novembre 2017, BNP Paribas, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Schneider Electric Industries (l'initiateur), a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'Offre Publique d'Achat.

J. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2016/2017	KPMG		MAZARS		SYGNATURES		Experts indépendants			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
Audit										
☐ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
• Emetteur	19 300	44%	14 000	85%	--	--	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement	19 300	44%	4 577	15%	--	--	12 949	100%	18 714	100%
<i>Sous-total</i>	39 100	88%	16 450	100%	--	--	12 949	100%	18 714	100%
☐ Diligences relatives à la transition aux IFRS	4 500	12%	--	--	--	--	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	4 500	12%	--	--	--	--	--	--	--	--
TOTAL	43 600	100%	16 450	100%	--	100%	12 949	100%	18 714	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social										
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
• Emetteur (RSE)	--	--	--	--	4 500	100%	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	--	--	--	--	4 500	100%	--	--	--	--

Exercice 2015/2016	KPMG		Marc LOPEZ		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
• Emetteur	19 400	52%	16 450	100%	--	--	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement	19 700	48%	--	--	4 340	100%	11 365	100%	17 584	100%
<i>Sous-total</i>	39 100	100%	16 450	100%	4 340	100%	11 365	100%	17 584	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social										
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
• Emetteur	4 500	--	--	--	--	--	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement										
<i>Sous-total</i>	4 500									
TOTAL	43 600	100%	16 450	100%	4 340	100%	11 365	100%	17 584	100%

Exercice 2014/2015	KPMG		Marc LOPEZ		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
• Emetteur	19 200	51%	16 300							
• Filiales intégrées globalement	18 200	49%	--	100%	4 264	100%	4 829	100%	22 028	100%
<i>Sous-total</i>	37 400	100%	16 300	100%	4 264	100%	4 829	100%	22 028	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social										
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
• Emetteur										
• Filiales intégrées globalement										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 400	100%	16 300	100%	4 264	100%	4 829	100%	22 028	100%

Colomiers, le 25 octobre 2017

Le Conseil d'Administration